

UN1TÉ

CORSE Deux Compagnies. Pas moins !



À la demande d'UN1TÉ, une seconde unité est déployée en Corse.

Parce que les événements le rappellent, encore et de façon régulière, UN1TÉ rappelle que la Corse, c'est :

- ➔ Deux compagnies minimum pour couvrir les besoins sécuritaires de toute l'île ;
- ➔ Deux compagnies minimum pour garantir l'engagement de nos collègues, en toute sécurité ;
- ➔ Deux compagnies minimum pour répondre aux besoins missionnels.

A l'approche de périodes propices à l'arrivée de nombreux visiteurs, UN1TÉ appelle au maintien de la deuxième unité, sur l'île de beauté.

La sécurité des agents, des habitants et des visiteurs nécessite une stabilisation de l'engagement des compagnies à sa juste mesure.

POUR UN1TÉ, LA CORSE C'EST 2 COMPAGNIES, PAS MOINS.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
LA FÉDÉRATION DE SYNDICATS FRANÇAIS AFFILIÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

30/03/2026